

# Projet Associatif 2015/2018

## Du COC Football



3 objectifs :

- dynamiser la politique éducative et sportive

→ **club formateur**

- maintenir la politique économique équilibrée et saine

→ **club sain**

- créer une identité football à travers tous ses acteurs (loyauté, solidarité, générosité)

→ **club convivial**

## Introduction

*Ce projet associatif a pour but de structurer et de dynamiser l'ensemble de la vie du club. Il est rédigé pour une durée de 3 ans et prendra effet qu'avec le soutien de ses bénévoles, de ses dirigeants et de ses joueurs. Son utilité est multiple :*

- Il établit un diagnostic sur les forces et faiblesses du club.
- Il définit notre cadre d'action
- Il communique sur les ambitions et évolutions souhaitées de ses adhérents en cohérence avec les ressources, le territoire, les missions et l'objet de notre association.
- Il donne du sens à notre engagement associatif
- Il crée du lien entre les différents acteurs
- Il porte une ambition auprès des partenaires et instances décisionnelles (mairie, Club Omnisports Castélorien, sponsors)

## Présentation

Le COC est une association loi 1901 qui a été créée le 01 octobre 1971 dont l'objet principal est d'initier et d'enseigner la pratique du football amateur dans le but d'en faire la promotion dans le respect des valeurs humanistes du sport que sont l'**entraide**, la **solidarité**, la **générosité**, la **tolérance**, le **respect** et la **justice**. Le COC Football, c'est donc 3 équipes seniors, 1 équipe vétérans, 1 équipe à 7 loisirs, 2 équipes de U 18, 2 équipes de U 15, 2 équipes de U 13, 3 équipes de U11 et une école de foot de U6 à U9.

A travers le loisir et la compétition, l'association organise des rencontres sportives mais aussi des manifestations extra-sportives pour favoriser l'épanouissement physique et moral de ses adhérents et pour s'assurer les ressources nécessaires à son bon fonctionnement. Cette année, pas moins de 5 événements ont pu avoir lieu grâce à l'investissement et la mobilisation des bénévoles. Ainsi, un loto, une soirée dirigeante, un tournoi de jeunes, un tournoi inter-entreprises, un week-end à la neige ont permis aux bénévoles et à d'autres personnes de partager un moment convivial.

L'association s'interdit toute discussion ou manifestation présentant un caractère politique ou confessionnel ainsi que toute discrimination dans son organisation.

Le COC football participe chaque année au forum des associations qui a lieu au mois de septembre sur la commune de Château du Loir. Il recherche également à s'investir d'avantage dans le projet de sa ville et de son canton.

Siège social : stade Marcel Taveau, chemin de Bannes 72500 Château du Loir

téléphone : 02.43.44.66.14 ; mail : 501898@liguedumaine.fr

le n° d'inscription à la préfecture : W723000 49, parution au Journal Officiel (J.O. N° 248), le 23 octobre 1971.

N° de siret : 7862942720012

L'agrément jeunesse et sports : du 12 mars 1973 sous le n° 72-S-17.

Numéro d'affiliation à la FFF : 501898

Site internet : cocfoot72.footeo.com

Président : Didier LEFEVE, 47 rue Saint Jean, 72500 Château du Loir

tél : 06.08.89.89.34, mail : d.lefeve@groupe-lefeve.fr

Vice-président : Jacky MASSON, ,72500 Lavernat

tél : 06.81.62.88.94, mail : massonjack@free.fr

Secrétaire: Marie-Claude TROUILLARD, 17 routes des breuilles 72500 Luceau

tél : 06 09 51 43 50 , mail : trouillard.marie-claude@neuf.fr

Trésorière : Delphine ORION, Les fausses gaudes , 72500 Montabon

tél : 06.49.19.18.48, mail : titidel18@hotmail.fr

Le comité directeur est composé de 6 membres (cf organigramme en annexe). Chacun des membres est responsable d'un pôle spécifique : l'administration, le sportif, l'école de foot, le sponsoring, l'extra-sportif et la communication.

## Historique

*Le football à Château date des années 1920 sous le nom de l'Abeille Castélorienne (née au Lycée). De 1930 à 1935, « les hirondelles » ont fait les printemps de château du loir. Après la guerre, le club s'est reconstruit et s'est fait appelé l'USC (Union Sportive Castélorienne). En 1953, on comptait de 1800 à 2000 spectateurs à Bannes. Ils ont été champion de Sarthe.*

*Le Club Omnisports Château du Loir (C.O.C.) a vu le jour lors d'une assemblée générale le 1er octobre 1971.*

## **Palmarès :**

1991/92 : montée en 1ère division départemental

1992/1993 : vainqueur de la coupe du district (3-0 contre le Villaret)

1995/1996 : finaliste de la coupe du district ( défaite 3-1 contre Rouillon)

1995/96 : montée en PH

1996/97 : montée de l'équipe B en 2ème division

2002/03 : montée en DRH

2006/07 : montée en DSR

2014/15 : l'équipe des U 18 remporte la finale du district (2-1 contre mulsane-téloché)

2014/15 : l'équipe B remporte la finale du challenge (3-2 contre le SOM)

## **Moments forts :**

1987 : création rallye velo

1987 : création du tournoi des jeunes

1992 : création du tournoi de la ville

Pour les plus nostalgiques, il y a eu aussi un ball-trap, un tournoi de baby-foot, match amical contre le variété club avec la venue de Yannick Noah et compagnie

## Effectif

	2014/2015	2013/2014	2012/2013
U 7	11	14	8
U 9	14	13	26
U 11	29	20	16
U 13	13	12	18
U 15	8	8	20
U 18	36	37	42
Seniors	62	56	54
Vétérans	12 + 12 (foot loisir)	12	12
Dirigeant(e)s	35	37	37
arbitres	3	3	3
Éducateurs formés	3	3	3
Total	232	215	239

### **Salarié, personne indemnisé :**

Un entraîneur diplômé titulaire du BE (Brevet d'État)

Un emploi jeune titulaire du CQP (Certificat Qualifiant Professionnel), du ALS (Animateur de Loisirs Sportif) option JSJO ( Jeux sportifs et Jeux d'Opposition) et des modules complémentaires ( de U7 à senior). Il est également en préparation du BE (Brevet d'État)

## Diagnostic

	Points forts	Points faible (à améliorer)
École de foot	<ul style="list-style-type: none"> <li>- équipes inscrites dans toutes les catégories</li> <li>- effectifs stables</li> <li>- parents présents mais pas dans toutes les équipes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- encadrants non formés</li> <li>- pas d'équipe féminine</li> <li>- manque d'effectifs dans certaines catégories</li> <li>- peu de sénior impliqués dans l'encadrement</li> </ul>
U 18/senior	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence importante des joueurs à l'entraînement</li> <li>- effectif important ( 3 équipes) et jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- -résultat sportif en déclin ou en stagnation</li> <li>- -fort absentéisme le dimanche</li> <li>- -tension autour de l'intégration des U 18</li> <li>- -difficulté de recrutement</li> </ul>
Sponsoring/partenariat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- panneau publicitaire</li> <li>- nombres important des sponsors</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- diminution des sponsors (ou pas)</li> <li>- mécénat</li> <li>- baisse des</li> <li>- plus de calendriers</li> </ul>
L'extra-sportif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- des événements tout au long de l'année</li> <li>- bonnes recettes au tournoi des jeunes et au loto</li> <li>- bénéfices buvette</li> <li>- bénévoles en nombres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'équipe et recette en baisse pour le tournoi de la ville et le tournoi du 8 mai</li> <li>- soirée dansante annulée</li> <li>- pas d'événements avec le COC et la mairie</li> </ul>

## L'école de foot

### **Objectifs :**

- impliquer les seniors et les parents
- former les éducateurs
- étoffer les effectifs
- améliorer les ententes U11
- peut être envisager un groupement de jeunes
- Engager une équipe féminine
- labellisation école de foot
- 2 séances d'entraînement par semaine pour U13- U15

### **Plan d'action :**

- journée porte-ouverte samedi 29 aout
- inscription des encadrants au formation
- amélioration de la communication interne via le site internet, l'affichage et la presse.
- Réunion éducateurs (1 fois par trimestre)
- participation au forum des associations 5 septembre

## U 18/ Senior

### **Objectifs :**

- montée de l'équipe A, maintien de la B et de la C
- réaffirmer l'engagement et l'investissement sportifs des joueurs dans la vie du club
- améliorer la communication coachs, joueurs, dirigeants
- favoriser l'intégration des U 18 en seniors

## **Plan d'action :**

- mise en fonction d'une charte joueur
- entraînement en commun U 18/seniors un mercredi tous les deux mois
- meilleur utilisation du site internet
- mise en place de 3 réunions dans la saison coachs, joueurs et bureau
- création d'un planning annuel des événements sportifs (de toute les catégories) et des événements extra-sportifs qui contribue à animer la vie du club
- mise en place d'une commission de discipline
- mise en circulation d'une feuille de présence aux entraînements

## Sponsoring/partenariat

### **Objectifs :**

- augmenter les dons privés par le mécénat
- Établir un livret de sponsoring/partenariat/mécénat
- fidéliser les sponsors existants (journée avec un pot pour sponsors)
- confirmer ce qui marche

### **Plan d'action :**

- trouver de nouveaux sponsors (maillot ou renouveler panneaux)
- fidéliser les panneaux publicitaires
- relancer les calendriers avec l'investissement de tous les joueurs...à tous les niveaux (de U7 à seniors)



## L'extra-sportif

### **Objectifs :**

- augmenter les bénéfices
- re-dynamiser le tournoi de la ville
- événements avec le COC

### **Plan d'action :**

- 2ème loto
- soirée dansante reportée au 10 octobre
- maintien des événements déjà en place
- démarcher auprès des entreprises et améliorer la communication pour le tournoi de la ville
- réunion avec la mairie et le COC pour favoriser la communication
- réflexion autour d'une autre manifestation telle qu'une randonnée pédestre en semi-nocturne
- Journée « retrouvailles » avec tous les anciens du club

## Divers

- meilleur utilisation du site internet
- création d'un diapo retraçant les 30 dernières années du club

**Toutes les nouvelles idées sont les bienvenues**

**donc n'hésitez pas !!**

# Annexe

## Organigramme administratif

<b>Président</b>
Didier LEFEVE

<b>Secrétaire</b>
Marie-Claude TROUILLARD

<b>Trésorière</b>
Delphine ORION

<b>Comité Directeur</b>					
<b>Pôle sponsoring</b>	<b>Pôle école de foot</b>	<b>Pôle administration</b>	<b>Pôle sportif</b>	<b>Pôle extra-sportif</b>	<b>Pôle communication</b>
Jeremy DUPIN	Michel PORTE	Jacky MASSON	Jerôme LOYAU	Philippe MARAIS	Arnaud CHANTEPIE
Tâche <i>- trouver et fidéliser les partenaires</i>	Tâche <i>- suivi des équipes de jeunes - formation des éducateurs</i>	Tâche <i>- secrétariat - trésorerie - suivi des arbitres - suivi de l'emploi avenir</i>	Tâche <i>- suivi des équipes seniors, vétérans et loisirs - gestion du matériel et du terrain - gestion des travaux - recrutement</i>	Tâche <i>- organisation de manifestation - gestion de la buvette - relation district</i>	Tâche <i>- communication interne - relation mairie/COC - relation presse - gestion du site internet</i>

# Charte des joueurs

## 1°) Le respect

Sur le terrain et en dehors, le comportement du joueur contribue à améliorer l'image de notre club.

→ Chaque joueur doit **le respect à ses coachs, ses coéquipiers, ses dirigeants, ses adversaires et aux arbitres.**

## 2°) L'investissement

La progression du club et de ses équipes est conditionnée par une présence aux matchs et aux entraînements.

→ En cas d'absence, le joueur doit prévenir ses coachs le plus tôt possible et inscrire son nom sur la feuille d'absence affichée dans la salle au moins **15 jours à l'avance.**

→ Le joueur s'engage à remplir **la feuille de présence aux entraînements** de la semaine donnée par les coachs à chaque début de match.

→ La ponctualité est de rigueur pour les matchs et les entraînements.

→ Pour les entraînements : les joueurs doivent être à 19h15 sur le terrain pour débiter les ateliers préparés en amont par les coachs. Un retard justifié ou non peut arriver. Dans ce cas, le **joueur retardataire ira courir autour du terrain** en attendant l'appel des coachs pour ne pas perturber les ateliers déjà en cours.

→ Si pour une quelconque raison un joueur ne peut consulter les convocations, c'est à lui de prendre contact avec l'un des coachs pour savoir s'il joue ou non.

→ Les tâches communes (rangement matériel, lavage des ballons, retour de la brouette au bercail) se **font tous ensemble** sans que les coachs aient besoin de désigner ou de rappeler les réfractaires.

## 3°) L'engagement

Si les joueurs peuvent pratiquer leur loisir et prendre du plaisir le dimanche, c'est bien parce que des bénévoles s'engagent et s'investissent autour d'eux pendant toute la saison

→ en échange de bons procédés, chaque joueur s'engage au moins **une fois dans l'année à participer à l'organisation d'un événement sportif ou extra-sportif** tels que le loto, la soirée dansante, les tournois, les matchs ou les entraînements des équipes de jeunes, etc..

La soirée dansante du club permet de contribuer aux investissements du club (matériel, ballons). La présence des joueurs est fortement souhaitée. C'est d'ailleurs pour chacun une bonne occasion d'inviter famille et amis. Cette année, elle aura lieu le **10 octobre 2015 à la salle de Vouvray Sur Loir**.

Le club prend beaucoup de frais à sa charge mais il ne peut pas tout couvrir d'où la nécessité de régler sa cotisation.

→ Tout joueur qui n'**aura pas payé** (en partie ou en totalité) sa licence **ne pourra pas participer aux matchs de championnats**. En cas de difficultés financière, des solutions pourront être trouvées.

#### 4°) La communication

Le bon fonctionnement d'un groupe dépend du respect de ses différences et de la qualité de relation entre ses membres. Cette relation est conditionnée par la communication. Vis à vis de ses coachs, elle doit être parfaite. Seuls les coachs sont habilités à composer les équipes.

→ Le joueur peut être en désaccord avec les choix des coachs, si tel est le cas, il doit se **tourner immédiatement vers eux** pour en échanger et éclaircir une confusion ou exprimer une contestation.

→ Si les difficultés persistent, il peut **se référer aux représentants des joueurs** qui feront le lien avec les coachs et le bureau. L'élection des représentants des joueurs aura lieu en début de saison par l'intermédiaire d'une urne mise à disposition dans la salle.

Afin de garantir la mise en fonction et le respect de cette charte, **une commission de discipline a été créée**. Elle sera composée des coachs, des capitaines, d'un ou de plusieurs membres du comité directeur et du joueur concerné.

→ **Elle sera la seule à juger du dérapage d'un joueur** pour : absences répétées, état limite (drogue, alcool, fatigue) pour participer à un match ou à un entraînement, difficultés d'investissements, cartons jaunes ou rouges suite à des paroles ou un mauvais geste.

→ **tout manquement sera étudié par la commission de discipline et une sanction sera posée en fonction de sa gravité (simple avertissement oral, dédommagement en rendant un service au club, remboursement du carton, exclusion temporaire des feuilles de matches, etc ...)**

*Le bureau, Les coachs*